

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA
 SAVOIE

L'an deux mil vingt deux,
 Le vingt et un mars,

Nombre de conseillers : 15
 En exercice : 13
 Présents : 09
 Votants : 11
 Pouvoirs : 03

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Pour 11
 Contre /
 Abstention /

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS,
 Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Madame Céline CROSSMAN (pouvoir à C. COMBAZ), Messieurs Romain GIACHINO (pouvoir à B. RICHERMOZ), François POCCARD-MARION (pouvoir à Maryse FAVRE), Monsieur Bernard PRAIZELIN

Date de convocation :
 14/03/2022
 Date d'affichage :
 25/03/2022

Monsieur Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2022/03/030 : Approbation du compte administratif du budget Ski / Gîte de l'exercice 2021

- Vu le décret 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique,
- Vu la loi n°96-142 du 21 février 1996,
- Vu le décret n°2000-318 du 07 avril 2000,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2311-1 à L2311-5, L2312-1 à L2312-4, L2313-1, L2321-1 à L2321-4 et L2312-4, pour la partie législative, et R2311-1 et D2311-2 à D2311-13, R2312-1 à R2312-2, R2313-1 à R2313-7 pour la partie réglementaire, relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets.
- Vu la circulaire NORMCTB0510036C du 31 décembre 2005 complétée par la circulaire du 24 janvier 2006 relatives aux opérations de fin d'exercice, et notamment aux corrections à apporter aux résultats,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2021 du budget site nordique / Gîte puis il quitte la séance pour laisser le Conseil Municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2021 et qui s'établissent comme suit :

	CA 2021	CA 2021 après Reports 2020
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	173 552.59 €	174 716.59 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	307 933.20 €	307 933.20 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT: Excédent	134 380.61 €	133 216.61 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 715.80 €	9 715.80 (+RAR 2021 de 23 977.50 €) = 33 693.30 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 628.22 €	45 339.11 €
RESULTAT INVESTISSEMENT : Déficit puis Excédent	- 87.58 €	11 645.81 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	134 293.03 €	144 862.42 €

En intégrant les reports 2020 en dépenses de fonctionnement (- 1 164.00 €) et en recettes d'investissement (+35 710.89 €) :
- le résultat de fonctionnement 2021 présente un excédent s'élevant à 133 216.61 € (qui sera reporté au BP 2022, c/ 002)
- le résultat d'investissement 2021, après intégration des RAR de 23 977.50 € présente un excédent s'élevant à 11 645.81 €, (soit un montant reporté au BP 2022 de 35 623.31 €, c/001)
- d'où un résultat 2021 après reports égal à 144 862.42 €.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du budget site nordique / Gîte.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Guillaume VILLIBORD